

## Compte-rendu « technique » de la réunion du 18 mars 2015

Prochaine réunion pour la validation définitive du site : **le mercredi 3 juin 2015 de 10h à 12h.**

### 1/ Choix du logo

Le graphisme du logo ci-dessous a été retenu. Pour les couleurs (prune, gris, bleu), vous recevrez dans quelques jours ce logo dans deux variantes. Vous devrez alors voter par mail pour celui que vous préférez.



Le texte sous **Médiation Part'Âge** sera : « Accompagne l'intergénérationnel », avec les polices utilisées dans l'exemple ci-joint.

**2/ La partie du site réservée aux adhérents** munis d'un identifiant et d'un mot de passe a été validé. Ils vous seront fournis dès que le site sera en ligne. Cette partie contiendra :

- Les comptes-rendus de réunions d'AG et de CA
- Les comptes-rendus des démarches effectuées, des rencontres avec les institutionnels, etc.
- Les statuts de l'association, les fonctions du bureau, etc.
- Et tout ce qui concerne l'association et qui doit être mis en commun

**3/ Choix de la date de mise en ligne** : La mise en ligne sera effectuée après notre prochaine réunion du 3 juin 2015.

**4/ Les rubriques « Formations » et « Accompagnements »** ne seront visibles sur le site que lorsque ces deux activités seront mises en œuvre par l'équipe.

**5/ Les articles**, déjà écrits et mis en page sur le site, ont été corrigés.

**6/ Une noisette sera ajoutée dans la colonne de gauche pour expliquer comment agrandir les polices dans les articles.**

**7/ Les éléments à envoyer par mail à Marie-Claire et à tous les membres :**

Eléments	Qui ?
Rechercher et proposer : tableaux ou photos pour le bandeau sur le thème « Les âges de la vie »	Sylvie Lannes
Rédiger une petite biographie de chaque membre de l'équipe comportant : <ul style="list-style-type: none"><li>- Prénom et nom</li><li>- Diplômes et qualifications</li><li>- Poste(s) occupé(s) et organisme(s)</li><li>- Fonction au sein de Médiation Part'Âge</li><li>- Ce qui vous semble important...</li></ul>	Tous les membres de l'équipe de Médiation Part'Âge Vous avez l'exemple de la bio de Sylvie dans les saisies d'écran.
Rédiger l'article « Les coûts »	La personne qui en est chargée se reconnaîtra !
Rechercher le documentaire « Que faire de nos parents ? » de France 5	Marie-Claire

## 8/ Saisies d'écran pour validation

Eichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils

Médiation Part Âge - Au se... x

127.0.0.1/projects/mediation/?lang=fr

Les plus visités Google CGDP Orange Hotmail ymc A&P gmail Météo AD07 AD13 AD26 AD80 AD83 AD84 Mémoire des Hommes ANOM Geneanet geoportail pagejaune Orange TV Prisoners 1914

Accueil Informations Formations Accompagnements L'équipe Documentation Espace adhérents

Actus

18 juillet 2014  
L'APMF a rencontré les députés.

Les valeurs de la médiation

La médiation intergénérationnelle exige :

- **L'ADHESION de chacun des participants** à la démarche de médiation pour qu'elle soit honnête et constructive,
- **le RESPECT de la dignité, de la parole et du degré d'autonomie** de toutes les personnes et plus spécialement des personnes âgées. Pour cela, leur présence est fortement recommandée.

Quelques qualités du médiateur :

- compétence reconnue,
- accueil bienveillant,
- confidentialité,
- neutralité,
- indépendance,
- créativité...

Pourquoi la médiation ? Qui sommes-nous ? Plan du site

L'Association Médiation Part Âge vous souhaite la bienvenue !

Avancer en âge, une étape de la vie

Avancer en âge confronte chacun à des changements

- « J'ai des moments de grande fatigue. »
- « Je n'arrive plus à prévoir mes repas. »
- « C'est trop compliqué d'aller faire les courses pour moi maintenant. »...

Avancer en âge bouleverse la famille

- « Je vois bien que ma mère s'affaiblit. »
- « Ça me fait de la peine de la voir vieillir. »
- « Qui va s'occuper de notre père qui devient dépendant ? » ...

Avancer en âge nécessite des réorganisations de vie

- « Quelles solutions envisager pour aider notre mère ? »
- « Comment lui parler d'aide à domicile ou de maison de retraite ? »...

L'Association Médiation Part Âge vous propose un accompagnement par la médiation pour :

Faciliter le dialogue en famille sur ces questions difficiles	Apaiser les conflits et construire un climat de confiance	Chercher ensemble des solutions concrètes à l'organisation de vie	Donner sens à cette étape de la vie
---	---	---	-------------------------------------

L'Association Médiation Part Âge s'adresse :

Aux personnes âgées et à leur famille : conjoint, enfants, petits-enfants	Aux personnes âgées et à leurs aidants à domicile : aidants professionnels ou familiaux	Aux personnes âgées et à leur institution d'accueil : maison de retraite, EHPAD
---	---	---

19:41 18/03/2015

Eichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils

Médiation Part Âge - Au s... x

127.0.0.1/projects/mediation/spip.php?article&lang=fr

Les plus visités Google CGDP Orange Hotmail ymc A&P gmail Météo AD07 AD13 AD26 AD80 AD83 AD84 Mémoire des Hommes ANOM Geneanet geoportail pagejaune Orange TV Prisoners 1914

Accueil Informations Formations Accompagnements L'équipe Documentation Espace adhérents

Accueil Informations Les médiations

Les médiations

Article mis en ligne le 13 décembre 2014  
dernière modification le 18 mars 2015  
par mcd

Imprimer Licence : CC BY NC ND

L'Association Médiation Part Âge propose plusieurs types de médiations :

- Des médiations familiales :
- Entre la personne âgée et son conjoint
- Entre la personne âgée et ses enfants, ou petits-enfants
- Entre les enfants d'une personne âgée
- Entre la personne âgée et son entourage

Ces médiations concernent les personnes âgées vivant chez elle ou en institution.

- Des médiations avec les professionnels d'aide à domicile :
- En cas de tensions, de difficultés de dialogue
- En cas de conflits avec la famille

Pour améliorer le bien-être de la personne âgée et renforcer la confiance mutuelle.

- Des médiations en institution :
- En cas de tensions entre le personnel et la personne âgée
- En cas de conflits entre le personnel et la famille de la personne âgée

Pour faciliter le quotidien de la personne âgée et de sa famille dans l'établissement et améliorer les relations avec le personnel.

Plan du site Contact Espace rédacteurs

19:42 18/03/2015

Echier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

[Médiation Part Âge - Au s... x +]

127.0.0.1/projects/mediation/spip.php?article8&lang=fr

Les plus visités Google CGDP Orange Hotmail ymc A&P gmail Meteo AD07 AD13 AD26 AD80 AD83 AD84 Mémoire des Hommes ANOM Geneanet geoportail pagejaune Orange TV Prisons 1914

Accueil Informations Formations Accompagnements L'équipe Documentation Espace adhérents

## Le médiateur

Article mis en ligne le 13 décembre 2014  
dernière modification le 18 mars 2015  
par mcd

Imprimer Licence :

▲ **Les compétences du médiateur**

Le médiateur est un professionnel diplômé, ayant acquis les techniques spécifiques de la médiation et se positionnant toujours comme tiers.

Il est soumis au respect des principes déontologiques suivants : la neutralité, l'impartialité, l'indépendance et la confidentialité.

▲ **Le rôle du médiateur**

Il permet la rencontre des personnes en conflit et facilite entre eux la communication et le dialogue.

Le but de cette rencontre est :

- d'écouter les points de vue et les inquiétudes de chacun,
- de favoriser une reconnaissance mutuelle,
- de clarifier la situation,
- d'apaiser les tensions,
- de rechercher ensemble des améliorations ou solutions.

▲ **Les limites du médiateur**

Il ne peut :

- mettre en place une médiation sans l'accord des personnes concernées et leur implication,
- prendre partie, trancher,

Le médiateur n'est pas soumis à une obligation de résultat.

Sommaire

- Les compétences du médiateur
- Le rôle du médiateur
- Les limites du médiateur

19:44  
18/03/2015

Le médiateur

Echier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

[Médiation Part Âge - Au s... x +]

127.0.0.1/projects/mediation/spip.php?article8&lang=fr

Les plus visités Google CGDP Orange Hotmail ymc A&P gmail Meteo AD07 AD13 AD26 AD80 AD83 AD84 Mémoire des Hommes ANOM Geneanet geoportail pagejaune Orange TV Prisons 1914

Accueil Informations Formations Accompagnements L'équipe Documentation Espace adhérents

dernière modification le 18 mars 2015  
par mcd

Imprimer Licence :

Comment enclencher une médiation ?

- **Pour une médiation entre les membres d'une même famille :**

**La prise de rendez-vous se fait par téléphone (06 00 00 00 00) par mail** en précisant vos noms, vos coordonnées sans oublier d'indiquer le secteur géographique où vous souhaitez débiter la démarche.

**Le premier rendez-vous est un entretien d'information, gratuit et confidentiel**, auquel vous pouvez vous rendre seul ou accompagné des personnes concernées.

Si besoin, ce premier entretien peut vous aider à trouver les arguments pour décider les autres membres de la famille à venir s'informer de leur côté.

Une fois l'adhésion de tous recueillie par le médiateur familial, la démarche peut débiter. Chaque séance de médiation dure entre 1h30 et 2h.

Le nombre de séances dépend de chaque situation et des questions à régler.

Quelles que soient les situations, il convient de préciser que la démarche se déroule sur une durée relativement courte.

- **Pour une médiation impliquant une institution :**

**Le responsable ou un membre de l'établissement prend contact par téléphone (06 00 00 00 0) par mail** en précisant l'objet du conflit ou du problème rencontré. Le médiateur déterminera les personnes à solliciter pour une information préalable pouvant être organisée collectivement.

**La démarche sera adaptée selon chaque situation.**

**Sachez que nous vous contacterons au plus vite.**

Plan du site Contact Espace rédacteurs

2014-2015 © Médiation Part Âge - Au service du grand-âge - Tous droits réservés

Site réalisé sous SPIP avec le squelette ESCAL-V3  
Version : 3.79.22

Haut de page

19:45  
18/03/2015

Débiter une médiation

Question : Dans le titre, doit-on laisser « enclencher » ou le remplacer par débiter ?

Echier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

[Médiation Part Âge - Au s... x +]

127.0.0.1/projects/mediation/spip.php?article2&lang=fr

Les plus visités Google CGDP Orange Hotmail ymc A&P gmail Météo AD07 AD13 AD26 AD80 AD83 AD84 Mémoire des Hommes ANOM Geneanet geoportail pagejaune Orange TV Prisons 1914

Accueil Informations Formations Accompagnements L'équipe Documentation Espace adhérents

**On définit 3 domaines d'entrée en médiation :**

- ▶ un conflit,
- ▶ une difficulté de communication,
- ▶ une organisation matérielle.

**du côté :**

- ▶ de la personne âgée,
- ▶ de son conjoint,
- ▶ de ses enfants,
- ▶ de son entourage institutionnel ou privé.

**Quelques questions que vous pouvez vous poser :**

- Je vieillis, j'ai des appréhensions et des craintes et je n'ose pas en parler à mes enfants.
- Pourquoi je ne vois plus mes petits-enfants ?
- Ma femme est malade, elle n'est plus autonome : je dois m'occuper de tout et je n'en ai plus la force.
- Je suis seule à m'occuper de mes parents âgés : je n'arrive pas à partager la charge avec mes frères et sœurs.
- Ma sœur prend toute la place auprès de ma mère : je ne la vois plus.
- Nos parents ont besoin d'être aidés, mais nous n'arrivons pas à nous mettre d'accord, en famille. Comment organiser leur avenir :
  - ▶ Le maintien à domicile, mais avec quelle organisation de vie ?
  - ▶ Un placement éventuel, mais dans quelle maison de retraite ?
  - ▶ Comment faire face aux frais ?
  - ▶ Qui de nous prend en charge et quoi ?
  - ▶ Devons-nous penser à mise sous tutelle ?
- Ça ne se passe pas bien :
  - ▶ dans la maison de retraite de ma mère
  - ▶ avec les aides à domicile
  - ▶ Que faire ?

Plan du site Contact Espace rédacteurs

19:47 18/03/2015

Situations types

Echier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

[Médiation Part Âge - Au s... x +]

127.0.0.1/projects/mediation/spip.php?article17&lang=fr

Les plus visités Google CGDP Orange Hotmail ymc A&P gmail Météo AD07 AD13 AD26 AD80 AD83 AD84 Mémoire des Hommes ANOM Geneanet geoportail pagejaune Orange TV Prisons 1914

Accueil Informations Formations Accompagnements L'équipe Documentation Espace adhérents

Imprimer Licence : CC BY NC ND

**▲ La formation de l'équipe**

**Nos médiateurs sont tous diplômés (diplôme d'état de Médiateur Familial et diplôme universitaire de Médiateur Généraliste).**

**L'unité de formation principale porte sur le processus et les techniques de communication** qui constituent le cœur de notre métier, complétée par des unités en droit, psychologie et sociologie de la famille. La formation se conclue par un mémoire.

**Nos médiateurs ont par ailleurs suivi des formations complémentaires** sur les spécificités du vieillissement et la façon dont la perte d'autonomie vient bousculer l'équilibre familial :

- Qu'est-ce qu'une personne âgée aujourd'hui en France ? Quelles prises en charge possibles (Aides à domicile, entrée en établissement, APA, etc.) ?
- Protection juridique de la personne vulnérable (Mandat de protection futur, Curatelle, Tutelle, Obligation alimentaire)
- Approche systémique de la famille : dès lors que la personne âgée perd son autonomie, les rôles et les places de chacun sont bousculés et des décisions souvent difficiles sont à prendre, tant matérielles que financières. Un système d'interdépendance se met en place, bouleverse l'équilibre familial et peut générer une véritable crise.

**▲ L'équipe**

**Région Ile-de-France**

**Sylvie LANNES**

- Stagiaire dans l'association La Maison de la Médiation
- Titulaire du Diplôme Universitaire de Médiateur (IFOMENE)
- Bénévole depuis 4 ans pour l'accompagnement de personnes gravement malades ou en fin de vie (Association Petits Frères des pauvres)
- Chargée plus particulièrement de la diffusion et de la promotion des missions de Médiation Part'Âge

**Région Centre**

Plan du site Contact Espace rédacteurs

19:48 18/03/2015

L'équipe